



Bruno Colin, Chassagne-Montrachet (Bourgogne)

## Chassagne-Montrachet «Vielles Vignes» AOC

<b>Millésime</b>	2023
<b>Viticulteur</b>	Bruno Colin
<b>Région</b>	Bourgogne
<b>Degré</b>	13% vol.
<b>Cépages</b>	100% Pinot Noir

### Vinification

La surface cultivée s'étend sur 0,83 hectare, répartie sur quatre climats renommés: Bataudes, En l'Ormeau, Bouchon de Corvée et Les Houillères. Les vignes, plantées en 1972 et 1979, prospèrent sur des sols argilo-calcaires. La culture biologique repose sur un travail mécanique du sol et un labour doux, afin de préserver l'équilibre du terroir. Les raisins, récoltés à la main, sont soigneusement triés, d'abord à la vigne puis sur une table vibrante. La macération dure 15 jours, avec un minimum d'interventions pour préserver l'expression naturelle des raisins. L'élevage se fait pendant 12 mois en fûts de chêne de 350 litres, dont 15 à 20% sont neufs, suivi d'un affinage de 4 à 6 mois en cuve avant la mise en bouteille.

### Notre note de dégustation

Robe rubis éclatante. Le nez dévoile un bouquet fin et épicé – typique du Pinot Noir – avec des notes de cerises rouges et une belle fraîcheur. En bouche, les tanins sont souples, la minéralité élégante et le fruit juteux, accompagné d'une subtile touche d'épices sombres. Ce Bourgogne séduit par sa finesse et son élégance, offrant une expérience gustative remarquable.

# WEIBELweine

## Bruno Colin

Bruno Colin est un vigneron passionné, doté d'une solide formation technique et commerciale acquise à la prestigieuse école viticole de Beaune. En 1993, il rejoint le domaine familial Michel Colin-Deleger, où il travaille aux côtés de ses parents et de son frère. En 2003, la famille décide de scinder le domaine en trois entités indépendantes: le Domaine Michel Colin-Deleger, le Domaine Philippe Colin et le Domaine Bruno Colin. L'année suivante, Bruno vinifie son premier millésime en son nom – le début d'une belle aventure personnelle. Aujourd'hui, Bruno Colin exploite environ 8.55 hectares de vignes dans certains des terroirs les plus prestigieux de la Côte de Beaune – notamment dans les communes de Chassagne-Montrachet,

Puligny-Montrachet, Saint-Aubin, Santenay et Dezize-les-Maranges. Avec un total de 20 appellations – dont huit Premiers Crus à Chassagne-Montrachet – Bruno attache une grande importance à révéler le caractère unique de chaque parcelle. Avec une grande sensibilité pour l'équilibre et l'élégance, il parvient à capturer l'âme de chaque parcelle dans ses vins – précis, nuancés et empreints de personnalité.



## Convient avec

